



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Salaire des hauts fonctionnaires

Question écrite n° 25452

Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de M. le ministre de l'action et des comptes publics sur le fait que si la rémunération du Président de la République est connue et totalement imposable, la même transparence devrait s'appliquer aux éventuels hauts fonctionnaires dont la rémunération est supérieure ou égale à celle du Président de la République. Aussi, il lui demande de bien vouloir communiquer la liste, par ordre décroissant, des postes de fonctionnaires et des traitements correspondants supérieurs ou égaux à la rémunération du Président de la République.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25452

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : [Action et comptes publics](#)

Ministère attributaire : [Transformation et fonction publiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2019](#), page 11252

Question retirée le : 1er septembre 2020 (Fin de mandat)